

les territoires du Nord-Ouest, y compris le district du Yukon, d'autre part.

Nouvel édifice des archives du Dominion. Le bureau des archives du Dominion a pour but de recueillir et de conserver les documents publics. Bien que son organisation remonte à l'année 1872, le bureau n'occupe un bâtiment isolé et convenable que depuis l'année 1907. Ce bâtiment consiste en une construction en pierre à l'épreuve du feu, d'une étendue de 50 sur 100 pieds, et comprenant trois étages et un soubassement. Il est aménagé d'après un plan très bien conçu en vue de la classification et de la conservation des manuscrits et documents, et pour la plus grande commodité de ceux qui désirent consulter ces documents pour des recherches historiques ou pour tout autre motif. Le soubassement de l'édifice comprend un atelier de reliure et des salles de lecture de journaux ; le rez-de-chaussée comprend la bibliothèque, composée de livres imprimés, et les bureaux du traducteur et de l'administration ; le 2ème étage, les salles des manuscrits et index, enfin le 3ème étage, les salles de cartes géographiques et les salles de classification. La bibliothèque renferme environ 8,000 volumes et 15,000 bulletins se rapportant au Canada ; la division de manuscrits possède environ 10,000 volumes et à ce nombre s'ajouteront bientôt 5,000 nouveaux volumes en voie de classification. Un index de fiches, où tous les documents sont entrés séparément, est en préparation et, durant les 3 dernières années, environ 1,250,000 fiches ont été complétées. Les archives comprennent aussi 4,000 cartes manuscrites, œuvre des ingénieurs royaux de 1764 à 1860.

Commission consultative de MS. historiques. Une commission consultative de manuscrits historiques a été instituée par le Gouvernement. Cette commission se compose du professeur Adam Shortt de l'Université Queen, du professeur G. M. Wrong de l'Université de Toronto, du professeur C. W. Colby de l'université McGill, du professeur Joseph Roy et de l'abbé Gosselin de l'université Laval, et du Ministre de l'Agriculture en qualité de président. Depuis 1904, époque à laquelle Arthur T. Doughty, a succédé en qualité d'archiviste du Dominion à feu Douglas Brymner, il a été publié trois volumes par an ainsi qu'un volume de documents ayant trait à l'histoire constitutionnelle du Canada, édités et annotés par l'archiviste et le professeur Adam Shortt. D'autres recueils spéciaux composés de documents relatifs au développement national du pays seront tout probablement publiés sous peu. Le bureau s'occupe aussi de faire une collection de gravures illustrant les événements du pays ainsi que les portraits des hommes qui ont occupé une place prépondérante dans ses affaires. L'allocation annuelle accordée au Bureau des archives est de \$50,000.

Jour d'actions de grâces. Le jeudi, 31 octobre, a été choisi par proclamation du Gouverneur général comme jour d'action de grâces pour remercier le Dieu Tout Puissant des abondantes récoltes et des bénédic-